

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

(Document 8 bis)¹

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

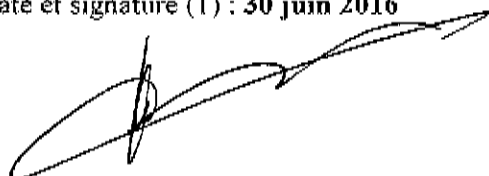
CODE DE L'U.E. (2): 01920302151	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 001
---------------------------------	---------------------------------------

La présente demande émane du réseau:

<input type="radio"/> (4) Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input checked="" type="radio"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input type="radio"/> (4) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau (1) : **Stéphane HEUGENS**

Date et signature (1) : **30 juin 2016**



¹ Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'unité d'enseignement : reprises en annexe n°1 (1 page) (1)
 2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 (1 page) (1)
 3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :

Enseignement secondaire	<input type="radio"/> (4) du niveau inférieur	<input checked="" type="radio"/> (4) du niveau supérieur
de	<input checked="" type="radio"/> (4) transition	<input type="radio"/> (4) qualification

4. Acquis d'apprentissages : repris en annexe n°3 (1 page) (1)
 5. Programme :
 5.1. Etudiant repris en annexe n°4 (1 page) (1)
 5.2. Chargé de cours
 6. Constitution des groupes ou regroupement : repris en annexe n°5 (1 page) (1)
 7. Chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 (1 page) (1)
 8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination du (des) cours (1)</u>	<u>Classement du(des) cours (1) (5)</u>	<u>Code U (1) (5)</u>	<u>Nombre de périodes (1)</u>	<u>Code fonction (1)</u>
Mathématiques de base	CG	Q	26	
<u>Part d'autonomie</u>		P	6	
Total des périodes			32	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général) repris en annexe n°7 (1 page) (1)

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] (1):

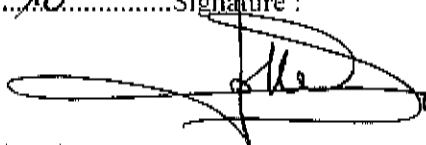
Néant

b) Avis de l'inspecteur coordonnateur relatif au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - ~~PAS D'ACCORD~~ (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 05.09.16.....Signature :



Monsieur Jacques SOBLET
 Inspecteur chargé de la coordination
 Service de l'inspection de l'Enseignement de
 promotion sociale et de l'enseignement à distance
 Bd du Jardin Botanique 20/22
 1000 BRUXELLES

Instructions :

- (1) A compléter
 (2) Réserve à l'administration
 (3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection.
 (4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile
 (5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

ANNEXE 1

FINALITES DE LA SECTION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant de réactiver les notions de base en mathématiques.

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- ◆ utiliser des notions relatives :
 - aux nombres (4 opérations fondamentales, proportionnalité, propriétés des rationnels),
 - au calcul littéral (factorisation élémentaire par mise en évidence ou produit remarquable du second degré),
 - au système métrique (conversions : longueur, aire, volume, masse, capacité).

Titre(s) pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur

ou

Certificat de l'enseignement secondaire du 2^e degré (C2D)

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

ANNEXE 3

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*à partir de situations variées de la vie courante,
en utilisant des outils appropriés (calculatrice scientifique, calculatrice graphique,
logiciel informatique),*

- ◆ d'appliquer les règles et conventions du calcul algébrique et littéral ;
- ◆ d'extraire la racine carrée d'un réel positif et d'élever à une puissance entière un réel ;
- ◆ d'appliquer les propriétés fondamentales des proportions ;
- ◆ de simplifier, d'encadrer et d'effectuer des opérations sur les fractions et les nombres rationnels ;
- ◆ de résoudre une équation du premier degré à une inconnue (type simple à coefficient numérique) ;
- ◆ d'isoler une variable dans une égalité ;
- ◆ de représenter des données numériques sous différentes formes :
 - dans un tableau à double entrée,
 - sur un axe orienté,
 - dans un plan muni d'un repère cartésien ;
- ◆ de simplifier une fraction de polynômes dont un au moins est de degré supérieur ou égal à 2.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ la rigueur des raisonnements,
- ◆ la cohérence des raisonnements.

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'ETUDIANT

L'étudiant sera capable :

*à partir de situations variées, notamment en lien avec le secteur dans lequel il poursuit ses études,
en mettant en évidence les apports des diverses cultures au développement des mathématiques,
à l'aide des outils appropriés (calculatrice scientifique, calculatrice graphique, logiciel informatique),*

- ◆ d'appliquer les règles et conventions du calcul algébrique et littéral :
 - règle des signes,
 - suppression des parenthèses,
 - ordre de priorité des opérations,
 - distributivité et mise en évidence ;
- ◆ d'extraire la racine carrée d'un réel positif et d'élever à une puissance entière un réel ;
- ◆ d'appliquer les propriétés fondamentales des proportions :
 - proportionnalité directe, inverse,
 - règle de trois simple et multiple,
 - pourcentage ;
- ◆ d'effectuer sur les fractions et les nombres rationnels :
 - des simplifications,
 - les 4 opérations fondamentales,
 - de l'encadrement ;
- ◆ de résoudre une équation simple du premier degré à une inconnue à coefficient numérique ;
- ◆ d'isoler une variable dans une égalité ;
- ◆ de représenter des données numériques sous différentes formes :
 - dans un tableau à double entrée,
 - sur un axe orienté,
 - dans un plan muni d'un repère cartésien ;
- ◆ de factoriser des polynômes de degré supérieur ou égal à 2.

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

ANNEXE 5

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Remise à niveau en mathématiques : notions de base

ANNEXE 6

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :
Date d'approbation :

« Remise à niveau en mathématiques :
notions de base »

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif/ provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
	001	Remise à niveau en mathématiques : notions de base			Néant